

# Journal d'Agriculture

ET

## TRANSACTIONS

DE LA

### SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

MONTREAL, AOUT, 1850.

#### SOCIÉTÉS AGRICOLES DE COMTÉ ET AUTRES.

Il n'est pas de modes par lesquels ces sociétés pourraient faire faire plus de progrès à l'agriculture, qu'en offrant et donnant des prix, suivant des réglemens convenables, pour les fermes les mieux tenues. Ce serait, suivant nous, le moyen le plus sûr d'amener des améliorations, non dans quelques arpens de récoltes, tandis que le reste de la terre serait négligé, ou dans un petit nombre d'animaux, tandis que le reste du troupeau n'aurait pas été bien choisi et ne serait pas bien entretenu, mais dans la ferme généralement, y compris les récoltes, le bétail, etc.; ce serait là le meilleur mode d'encouragement pour les cultivateurs du Bas-Canada. Nous avons vu ici des prix adjugés à des récoltes *de chance*, pour ainsi parler, tandis que le cultivateur avait entièrement négligé ses autres récoltes, et laissé croître partout les mauvaises herbes, sans essayer de les extirper. C'est à notre avis, mal employer les fonds des Sociétés d'Agriculture.

Ceux qui auraient une fois obtenu le *premier* prix pour des fermes bien conduites, devraient ne pouvoir pas concourir de nouveau, afin que d'autres pussent courir la chance avec l'espoir d'obtenir des prix. Ce n'est certainement pas une chose aisée que de mettre d'abord une terre en bonne condition, mais une fois qu'on y est parvenu, il est moins difficile de l'entretenir dans cet état, en observant un bon système de rotation et d'amendement, au moyen de l'engrais. S'il

n'y avait pas de règlement pour empêcher que les premiers prix fussent obtenus plusieurs fois par les mêmes individus, autant vaudrait qu'il n'y eût pas du tout de concurrence. On devrait faire en sorte qu'il n'y eût pas accaparement de prix, et encourager un concours général. Nous ne faisons allusion qu'aux prix donnés pour les fermes bien cultivées et les beaux animaux. Les bonnes récoltes exigent des soins et de l'attention toutes les fois qu'elles sont produites, et bien qu'il soit plus aisé de les produire telles sur une ferme bien conduite que sur une qui ne l'est pas, nous ne voyons pas pourquoi un cultivateur n'obtiendrait des prix, chaque année, s'il les méritait, pour de bonnes récoltes, pourvu que toute sa terre fût tenue en bon état. Il ne devrait pourtant pas être donné de prix pour de bonnes récoltes à des individus qui en auraient obtenu pour des fermes bien conduites, et il ne devrait pas être permis aux mêmes individus de concourir pour les unes et pour les autres en même temps.

Il est une autre circonstance relativement aux montres de bestiaux, qui nous paraît fort sujette à objection; c'est de permettre aux mêmes individus d'exposer pour concours plus d'un animal dans la même classe. A vrai dire, pour encourager à concourir plus généralement, il serait à propos qu'aucun particulier ne pût recevoir plus d'un prix pour la même espèce d'animaux, un seul pour les chevaux, un pour les bêtes à cornes, un pour les moutons, un pour les porcs. Nous pensons qu'on n'avancerait pas beaucoup les améliorations agricoles, en permettant à un individu quelconque "d'attrapper" trop de prix. C'est seulement pour l'honneur, et non en considération des livres, sous et deniers, qu'un agriculteur devrait désirer d'obtenir des prix, parce qu'au fond, ce serait une absurdité que de payer un homme parce qu'il fait ou possède, ce qu'il est de son intérêt de faire ou d'avoir. Les Sociétés Agricoles devraient être gouvernées dans tous